



# Municipales 2014

PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE ■ Pierre Riol devrait annoncer avant la fin de l'année qu'il briguera un troisième mandat

## Maire en stand-by, opposition déclarée

Alors que le maire Pierre Riol se place dans une position attentiste concernant les élections, l'opposition, elle, a déjà pris le taureau par les cornes et affûté ses dossiers.

Alexandre Chatenet

alexandre.chatenet@centrefrance.com

« Les municipales de 2014 ? C'est encore loin ! Je ne vais quand même pas vous dire que j'y pense tous les matins en me rasant ! »

Pierre Riol, maire de Pérignat-lès-Sarliève depuis 2001, ne souhaite pas s'inscrire dans une perspective électorale : « Il y a déjà une action municipale qui doit être terminée et



EN 2008. Lors des précédentes élections municipales, trois listes s'étaient opposées mais celle du maire sortant, Pierre Riol, avait été élue en totalité dès le premier tour. PHOTO RÉMI DUGNE



PIERRE RIOL. Maire

elle ne doit être aucunement motivée par une échéance électorale ». Alors même s'il reconnaît « qu'on en parle, qu'on essaye de construire une équipe et que l'on recherche des compétences »,

l'annonce attendra bien la fin de l'année : « Il est encore trop tôt ». Pierre Riol préfère évoquer son bilan et celui de son équipe municipale comme la crèche, le centre culturel, l'agrandissement de la halle des

sports, la suppression de la station d'épuration, l'optimisation des sources d'eau, le Plan local d'urbanisme ou encore le réaménagement du centre bourg. Tout en énumérant ceux en cours : résidence

seniors, logements sociaux, pôle commercial, éclairage public ou encore aménagement de l'axe nord-sud.

Si le maire se montre attentiste, ce n'est pas le cas de l'Amine-Xavier Chaabane. Déclaré depuis quelque temps, il a déjà trouvé un nom pour sa liste d'opposition : « Un nouvel élan pour Pérignat-lès-Sarliève ». Impliqué dans le milieu associatif, Amine-Xavier Chaabane a souhaité se présenter « parce que d'abord on m'a sollicité », ensuite parce qu'avec ses colistiers, il se montre critique sur « la gestion de la commune, l'équipe actuelle s'essouffle ». Mais parmi les reproches adressés par l'opposition, il y a celui de la politisation du maire : « Pierre Riol s'est présenté sans étiquette et voilà qu'en 2008 il se révèle politiquement en acceptant de rallier le groupe de la majorité de Serge Godard à Clermont Communauté ».

La liste d'opposition pointe aussi du doigt « la construction d'une résidence avec des commerces qui va tuer l'activité

du centre bourg ». Cette liste d'opposition, qui se veut sans étiquette, souhaite mettre l'accent sur l'environnement, la sécurité, le cadre de vie, la jeunesse, l'enfance et l'éducation, sans oublier le monde sportif et culturel (création d'une bibliothèque par exemple) et la mise en valeur de la commune à travers l'urbanisme et son embellissement. ■

► **Municipales de 2008.** La liste « Imaginons demain avec vous », menée par Pierre Riol, avait été élue dans sa totalité (19 élus dont 8 femmes) dès le premier tour face à deux autres listes.

► **Demain.** Les municipales à Peschadoires.



AMINE-XAVIER CHAABANE. Candidat d'opposition

### AUBIÈRE

## Le litige est clos entre le maire et les élus d'opposition

Le litige entre le maire d'Aubières et son opposition a pris juridiquement fin. Les sept élus qui avaient demandé en vain l'annulation du budget 2011 n'ont pas fait de pourvoi devant le Conseil d'État.

En mars 2011, le centriste Jérôme Girard-Liovingut et six autres conseillers divers droite, dont Pierre-Jean Bargnoux, ex-premier adjoint de l'ancien maire Hubert Tarrerias, avaient saisi le tribunal administratif pour faire annuler le budget 2011 du maire Christian Sinsard. Selon eux, le budget validé par la préfecture n'était pas celui voté le 11 janvier par le Conseil municipal. Il aurait manqué des pièces comme celles « relatives aux emprunts et aux tableaux des effectifs du personnel communal ».

Dans un premier temps, le tribunal avait donné raison aux plaignants et annulé le vote du budget de la ville. Mais la juridiction clermontoise avait été ensuite désavouée par la cour d'appel de Lyon. « Dans cette affaire aucune communication de documents n'a été refusée

aux élus de l'opposition », s'était défendu le maire d'Aubières.

« Aucun pourvoi n'a été dirigé contre l'arrêt de la cour d'appel »

La cour d'appel lyonnaise s'était rangée à ses arguments en estimant dans son arrêt du 18 décembre 2012 que le budget de la ville était « présenté, voté et débattu conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire » avant de condamner les sept conseillers aubiérois à s'acquitter des frais de justice, soit 1.000 euros.

En date du 4 mars 2013, un courrier émanant du Conseil d'État a précisé aux avocats du maire qu'aucun recours n'avait été dirigé contre l'arrêt de la cour d'appel de Lyon. L'affaire est donc bel et bien close... avant que ne débute la campagne des élections municipales de mars 2014. ■

J-P-G

SOCIAL ■ Les Centres communaux d'action sociale réunis à Clermont-Fd

## Venir en aide à la précarité énergétique

Les Centres communaux d'action sociale (CCAS) du Puy-de-Dôme réunis au sein de leur Union départementale, présidée par Françoise Nouhen, ont planché, samedi, à Clermont-Ferrand, sur plusieurs sujets qui font l'actualité et le quotidien de leurs actions.

L'objectif de ses rencontres régulières, auxquelles assistent les élus aux affaires sociales des différentes collectivités, et les techniciens en charge de l'action sociale, est de s'informer sur les problématiques du moment et sur le positionnement des instances nationales.

**1 La tarification.** Le Conseil général du Puy-de-Dôme a mis en place pour la première fois une tarification des services à domicile. Certaines disparités entre services nécessitent des éclaircissements.

**2 Contrat local de santé.** Des contacts ont été pris avec l'ARS, Agence régionale de santé afin de travailler sur un éventuel contrat local de santé sur le bassin clermontois. Les échanges porteront sur la création d'une filière gé-



DÉPENDANCE. Les responsables des CCAS ont évoqué les rapports récemment remis au gouvernement en vue d'une réforme de l'autonomie.

riatrique, destinée à assurer une meilleure continuité de prise en charge des personnes âgées, entre le secteur sanitaire et médico-social.

**3 La dépendance.** Trois rapports ont été récemment remis au gouvernement en vue d'une

réforme de l'autonomie. Ils serviront de base au projet de loi, qui devrait être déposé avant la fin de l'année.

**4 La précarité énergétique.** L'Union accueillait deux représentants d'EDF, venus présenter le soutien qui peut être apporté aux

clients en difficulté. Les CCAS font le constat que la facture énergétique est de plus en plus lourde pour les ménages. Une récente enquête démontre que les CCAS interviennent de manière importante, pour régler tout ou partie de ces factures. ■